



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS**

DÉCEMBRE 2021



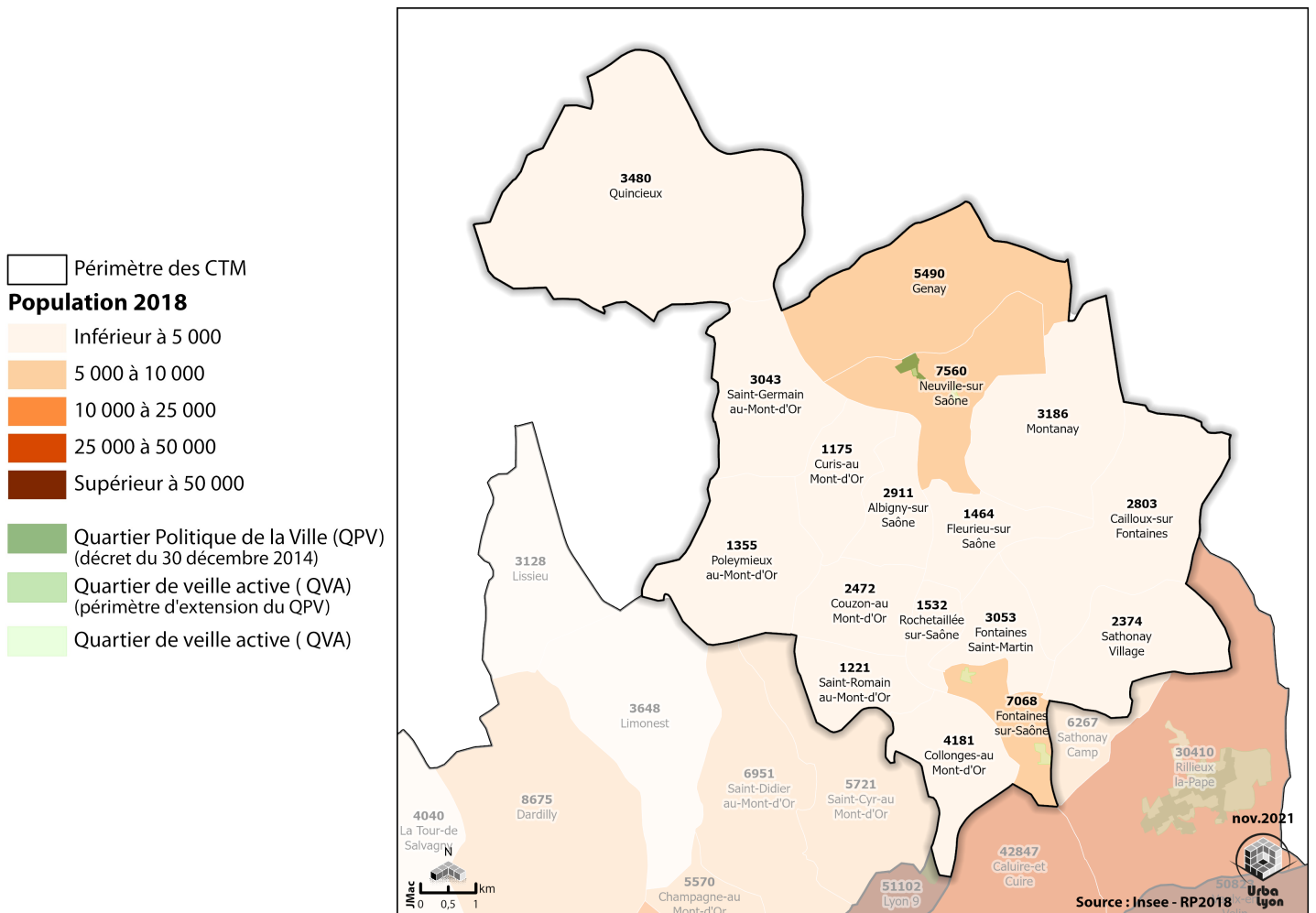
Portrait de territoire
Conférence territoriale des maires
Val de Saône



PORTRAIT DE TERRITOIRE SOMMAIRE

Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15

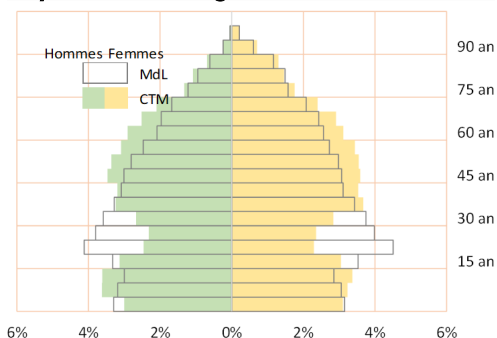
La population 2018



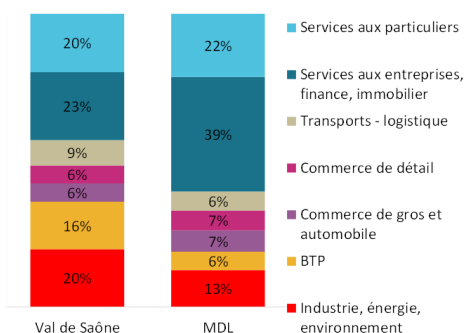
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Un territoire plutôt résidentiel.
- ◆ Des dynamiques résidentielles fortes qui viennent soutenir une croissance naturelle plus modérée qu'ailleurs
- ◆ Une attractivité liée à la place de la nature et la qualité des paysages.
- ◆ Une spécificité industrielle encore marquée, mais avec des emplois en baisse.

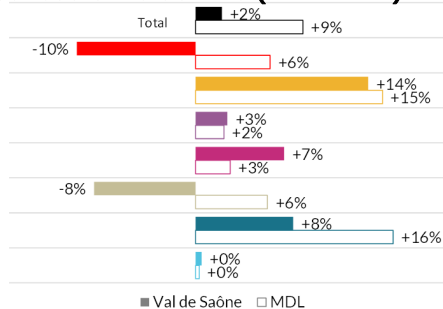
Pyramide des âges 2018 (1)



Emplois salariés privés par secteur en 2020 (2)



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) (2)



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoie à la source détaillée en fin de document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin de document

Une dynamique démographique portée par l'arrivée de nouvelles populations

En 2018, le Val de Saône compte 54 400 habitants, soit environ 4% de la population de la métropole de Lyon. Entre 2013 et 2018, le nombre d'habitants a progressé de +0,9%/an soit un rythme aussi soutenu qu'à l'échelle de la métropole de Lyon (+0,9%/an). La dynamique démographique est particulièrement soutenue sur Saint-Romain-au-Mont-d'Or et Cailloux-sur-Fontaines (tous deux à +2,1%).

Alors que la dynamique démographique de la métropole de Lyon est portée essentiellement par le solde naturel* excédentaire (+1,2%/an), la croissance de la population du Val de Saône s'explique davantage par un quasi équilibre entre le solde migratoire apparent et le solde naturel (respectivement +0,4% et +0,5%).

Curis-au-Mont-d'Or et Saint-Germain-au-Mont-d'Or sont les villes les plus attractives du territoire avec +1% d'évolution liée au solde migratoire apparent.

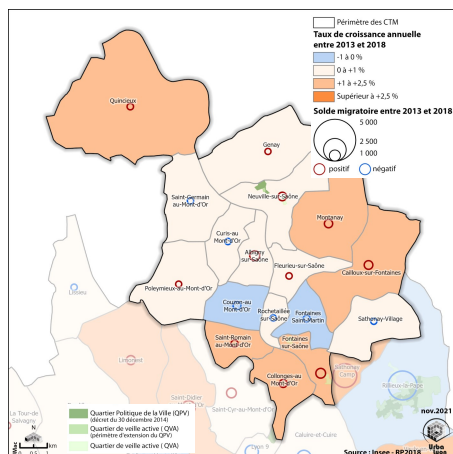
Les 40-70 ans sont surreprésentés dans le Val de Saône à l'inverse des 20-35 ans illustrant les niveaux de prix élevés sur le marché immobilier. En effet, dans le cadre des trajectoires résidentielles, le territoire est peu accessible aux jeunes ménages et voire même inaccessible à certaines catégories socio-professionnelles.

Une spécificité industrielle encore marquée

Deux tiers des emplois sont dans l'industrie ou le BTP. Cette spécificité s'observe notamment dans la chimie et la pharmacie. Près d'un emploi sur deux est localisé à Genay et Neuville-sur-Saône.

Entre 2015 et 2020, le nombre d'emplois salariés privés n'a que faiblement augmenté (+2,1%), alors qu'il a progressé dans la métropole de Lyon (+8,6%). A noter que la création est moins dynamique dans le Val de Saône que dans la métropole de Lyon : taux de création respectifs de 17% et 20% en 2020.

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) (1)



		Val de Saône	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	54 368	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+0,9%	+0,9%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+0,5%	+0,9%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	+0,4%	+0,0%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	11 524	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+2,1%	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	2 406	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	17,5%	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	4 920	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	17%	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	33%	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	0,8	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	0	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	0	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	5	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	109	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	7%	8%
	Prix/m ² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	2 711	3 556
	Prix/m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	2 623	3 108
	Evolution par an du prix au m ² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	+2,5%	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	48	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	19	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	95%	98%

Des paysages variés et de qualité

Le Val de Saône conserve des activités agricoles encore nombreuses et du patrimoine paysager et naturel. En 2020, seuls 33 % des sols sont artificialisés. C'est le taux le plus faible parmi les Conférences de la métropole de Lyon. En dix ans la consommation de l'espace reste modérée par rapport aux autres CTM.

Un territoire très résidentiel

On dénombre 74 emplois pour 100 actifs en emploi. Ce ratio est le second plus faible au sein de la métropole de Lyon. 70% des actifs occupés quittent le bassin de vie pour aller travailler. Cette part est parmi les plus élevées et quasi équivalente à celles du Val d'Yzeron et de Plateau Nord. 66% des emplois du territoire sont occupés par des travailleurs résidant en dehors.

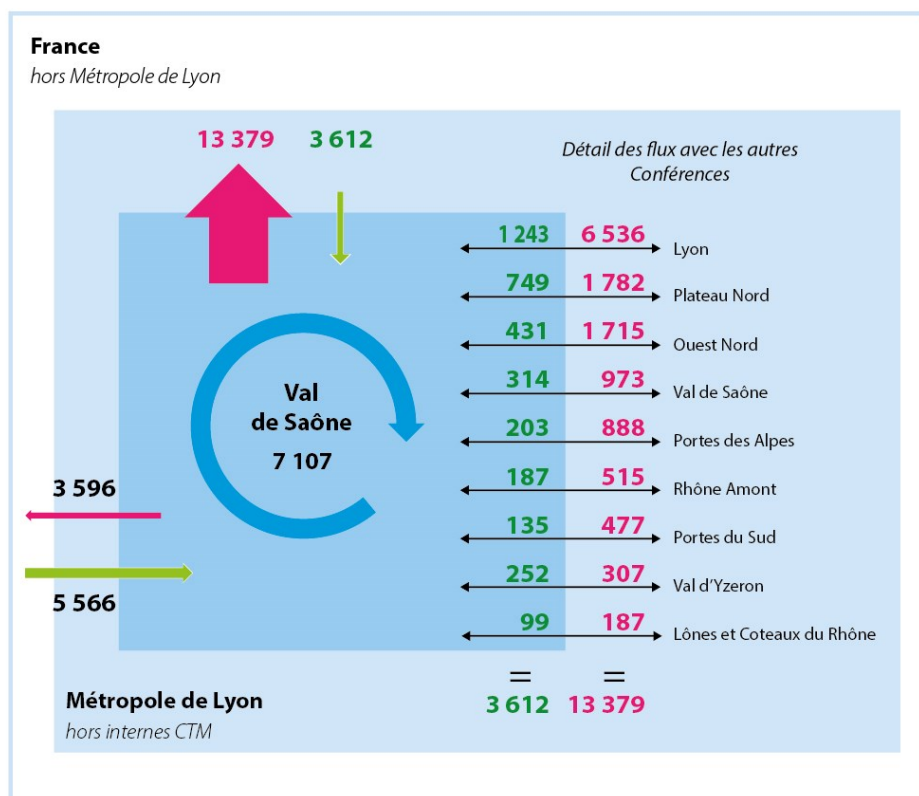
Une desserte plus faible par les transports en commun

Seuls 14% des actifs utilisent les transports en commun comme mode principal de déplacement pour se rendre au travail. La desserte en transport en commun est plus faible dans cette CTM que dans d'autres plus urbaines.

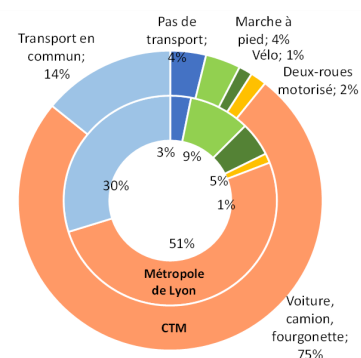
Le mode principal reste la voiture pour trois quart des déplacements.

Les flux pendulaires se font pour un tiers à destination de Lyon, un autre tiers au sein de la CTM, et le reste ventilé sur les différentes CTM restantes, et marginalement hors de la métropole de Lyon.

Migrations domicile-travail en 2018 ⁽¹⁾



Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 ⁽¹⁾

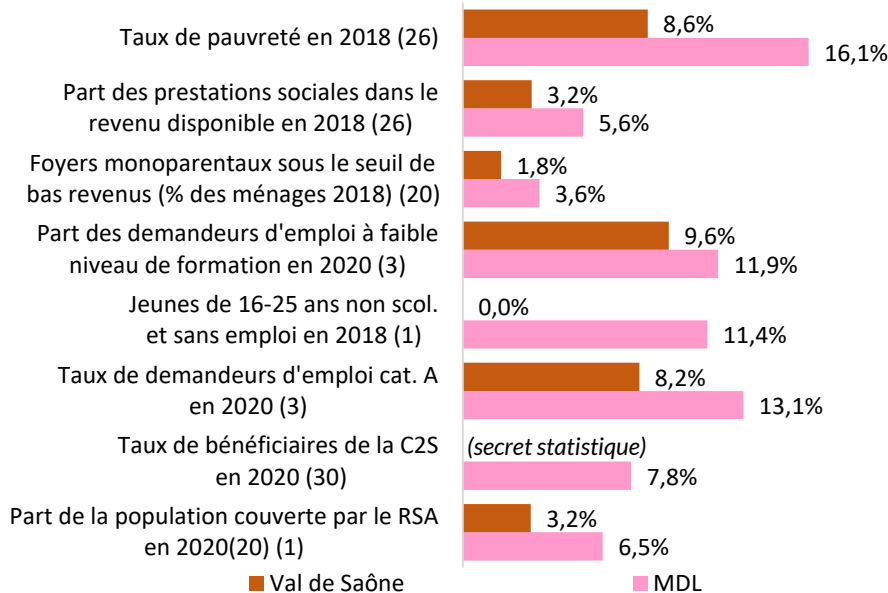


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Une présence importante de familles
- ◆ Une situation sociale plutôt favorisée mais des écarts de revenus très importants selon les communes
- ◆ Une présence plus marquée des artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- ◆ Un territoire plus préservé du chômage que dans les autres CTM
- ◆ Une situation de santé plutôt favorisée

Principaux indicateurs de la situation



Un niveau de chômage et de précarité peu élevé mais en hausse

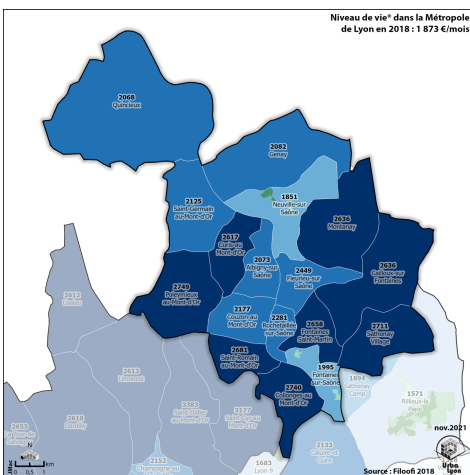
La Val de Saône est avec Ouest Nord et Val d'Yzeron l'un des bassins de vie les plus épargnés par le chômage avec 3 400 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C fin 2020. De plus cet effectif a connu entre 2015 et 2020 la plus faible des augmentations entre CTM de + 5% (+ 9% en moyenne dans la métropole lyonnaise). Neuville-sur-Saône est la commune qui concentre le plus de demandeurs d'emploi rapportés à sa population active soit 12 demandeurs d'emploi de cat. A pour 100 actifs (contre un ratio de 8 à l'échelle de Val de Saône). Ce taux est inférieur au taux métropolitain de 13%.

Fin 2020, 3% de la population sont couverts par le RSA*, soit deux fois moins qu'en moyenne dans la métropole lyonnaise (7%).

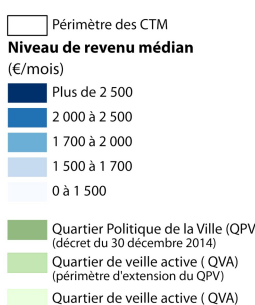
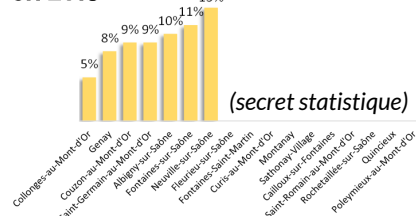
Le taux de pauvreté est deux fois plus faible que la moyenne métropolitaine, ainsi que la part des prestations sociales dans le revenu disponible. Ceci est un signe de niveau de vie assez élevé sur la CTM.

Seule la commune de Neuville-sur-Saône se distingue avec un accueil de population plus fragile que dans les autres communes de la CTM.

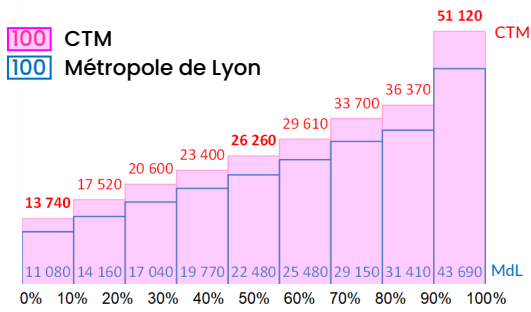
Niveau de vie en 2018 (26)



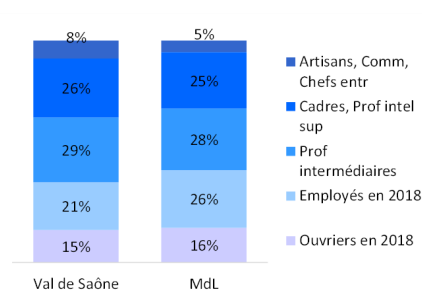
Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)



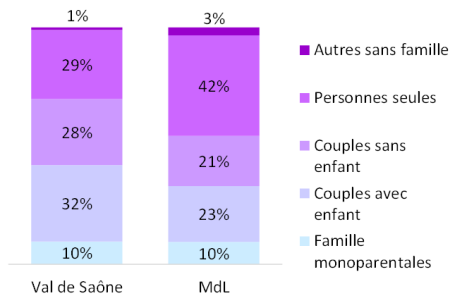
Distribution des revenus 2018 (26)



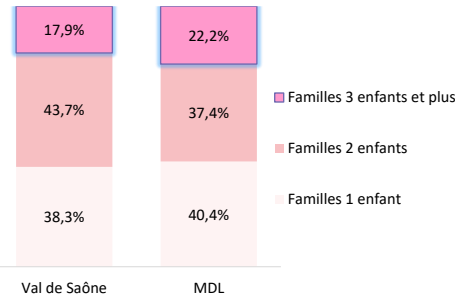
CSP des actifs en 2018 (1)



Typologie des ménages en 2018 (1)



Familles nombreuses 2018 (1)



Des écarts de richesse marqués entre les communes en lien avec les CSP dominantes

En 2018, le niveau de vie* médian dans les communes du Val de Saône est de 26 300 euros/mois/UC.

Les écarts entre les ménages sont élevés, les 10% les plus pauvres gagnent 3,7 fois moins que les 10% les plus riches.

Il y a proportionnellement plus d'artisans ou de cadres que d'ouvriers. Ce secteur accueille beaucoup moins d'employés que le reste de la métropole de Lyon.

2% de la population résident dans un quartier en politique de la ville (QPV)

Le bassin de vie compte seulement quatre quartiers en politique de la ville inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville de la Métropole de Lyon (2015 - 2020) dont :

- le quartier de « La Source » à Neuville-sur-Saône (QPV) qui concentre les populations les plus modestes ;
- les trois autres quartiers de niveau de veille active (QVA), et déjà inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2014 : il s'agit de « l'Écho » à Neuville-sur-Saône et les quartiers de « la Norenchal » et « les Marronniers » à Fontaines-sur-Saône.

Une surreprésentation de familles

Le Val de Saône est un territoire qui accueille une part importante de couples avec enfants (32% contre 23% en moyenne dans la métropole de Lyon), mais les familles nombreuses sont moins présentes.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont un peu plus présentes qu'en moyenne dans la métropole de Lyon (8,9% contre 8,1%) mais moins nombreuses à vivre seules.

Les conditions éducatives sont supérieures à la moyenne. Le taux de réussite au brevet est le plus fort de toute la métropole de Lyon et le taux de retard à l'entrée en 6e dans les plus faibles.

	Val de Saône	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	2,4	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	2%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	51%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	24%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	-0,5	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	10,4	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	3 359	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	24%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	5%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	8%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	72	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	8,9%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	30%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	200	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	190	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	9 904	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	3 887	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	48	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	27%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	92%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6e à la rentrée 2020 (18)	6%	7%

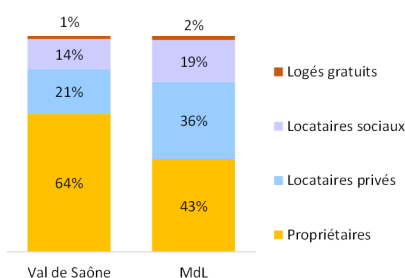


PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Une majorité de maisons individuelles, plutôt grandes
- ◆ Un faible taux de logements locatifs sociaux
- ◆ Une densité médicale (en médecins libéraux) et paramédicale (infirmiers libéraux) plus faible que dans la métropole de Lyon
- ◆ Une faible présence d'équipements sociaux
- ◆ Un bon niveau d'équipements dans le domaine de la dépendance et du handicap et en matière d'équipements sportifs

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



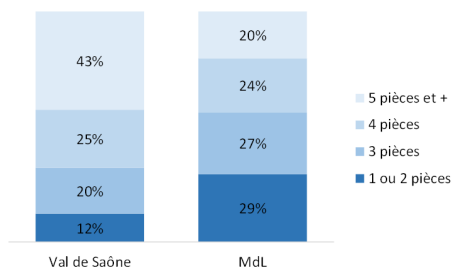
Deux résidences principales sur trois sont détenues par des propriétaires et sont des grands logements

Les maisons individuelles sont sur-représentées dans les communes du Val de Saône et sont majoritairement occupées par des propriétaires (64%, contre 43% seulement en moyenne dans la métropole de Lyon). Les logements sont plus grands qu'en moyenne dans le reste de la métropole de Lyon : 4 pièces par logement contre 3,2 en moyenne dans la métropole lyonnaise. Les petits logements sont deux fois moins nombreux qu'ailleurs.

Une faible densité médicale mais une présence importante d'établissements spécialisés liés à la vieillesse et à la dépendance

Le Val de Saône compte 81 médecins généralistes pour 100 000 habitants, soit une offre de soins de premier recours moins élevée qu'en moyenne dans la métropole de Lyon (105). Les infirmiers libéraux sont également sous-représentés : 121 pour 100 000 habitants (139 dans la métropole lyonnaise).

Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Peu de logements sociaux

En 2020, d'après l'inventaire SRU, le Val de Saône compte 17,1% de logements locatifs sociaux contre 25,5% en moyenne dans la métropole de Lyon. Les communes de Neuville-sur-Saône, Fontaines-sur-Saône, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Genay et Albigny-sur-Saône concentrent les trois quarts du parc de logements sociaux de cette CTM.

Néanmoins, le territoire bénéficie d'une bonne implantation d'équipements destinés aux personnes âgées : 203 places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus (113 dans la métropole de Lyon). Le centre hospitalier gériatrique du Mont-d'Or situé à Albigny-sur-Saône est l'un des plus grands établissements de la métropole lyonnaise.

La pression sur la demande de logement social est la plus faible parmi les conférences territoriales de la métropole de Lyon avec 5,2 demandes pour une attribution (9,5 dans la métropole lyonnaise).

Une personne âgée de plus de 80 ans sur cinq peut être accueillie en Ehpad, soit deux fois plus que la moyenne de la métropole lyonnaise.

L'offre en établissements destinés aux personnes adultes handicapées est également inférieure à la moyenne de la métropole de Lyon (3,5 places contre 4,5 places pour 1 000 adultes en situation d'handicap).

		Val de Saône	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2018 (1)	4,0	3,2
	Part des maisons parmi les logements en 2018 (1)	55%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2020 (13)	3 779	168 413
	Tx de logements sociaux SRU en 2020 (13)	17,1%	25,5%
	Pression de la demande de logement social 2020	5,2	9,5
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2020 (18)	27	2 133
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2019 (22)	1 525	28 972
	Nb de places en crèches en 2019 (22)	471	15 260
	Nb de places en structures collectives (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans (22) (1)	25	28
Insertion et emploi	Nb de SIAE par commune en 2018 (14)	-	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2019 (1) (15)	203	113
	Nombre de places en établissement pour 1000 enfants en situation de handicap en 2021 (1) (15)	-	5,1
	Nombre de places en établissement pour 1000 adultes en situation de handicap en 2020 (1) (22)	3,6	4,5
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019 (1bis)(31)	81	105
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (1bis)(16)	121	139
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs en 2021 (1) (17)	222	3 252
	Nb de clubs sportifs en 2018 (6)	108	2 023
Educ.	Nb de collèges publics en 2020 (18)	2	80
	Nb de collégiens, rentrée 2019 (18)	1 517	46 975

Petite enfance : une offre d'accueil collectif légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine

En 2019, on recense près de 471 places en crèches dans le Val de Saône, soit une place pour quatre enfants de moins de 3 ans.

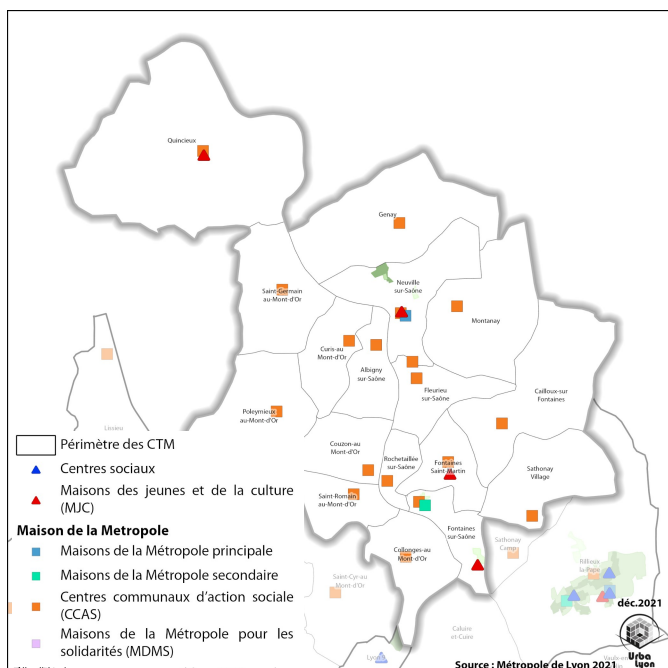
A cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève à 1 500 places. A noter qu'avec 82 places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans, le Val de Saône est le territoire le mieux doté en assistantes maternelles.

Un taux d'équipements sportifs élevé

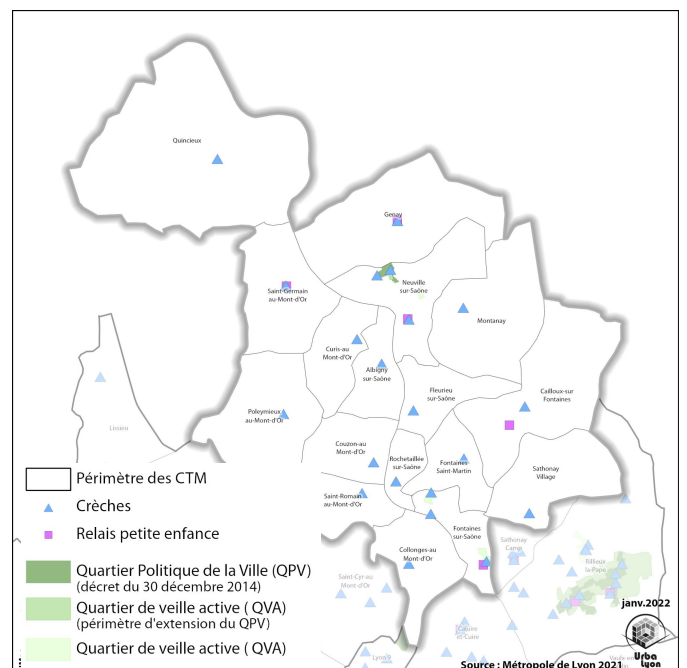
Avec 222 équipements sportifs, le Val de Saône est, avec Ouest Nord, l'un des bassins de vie qui offrent le plus d'équipements sportifs à ses habitants.

Le Val de Saône compte par ailleurs deux collèges situés à Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône qui regroupent 1 500 élèves à la rentrée 2019.

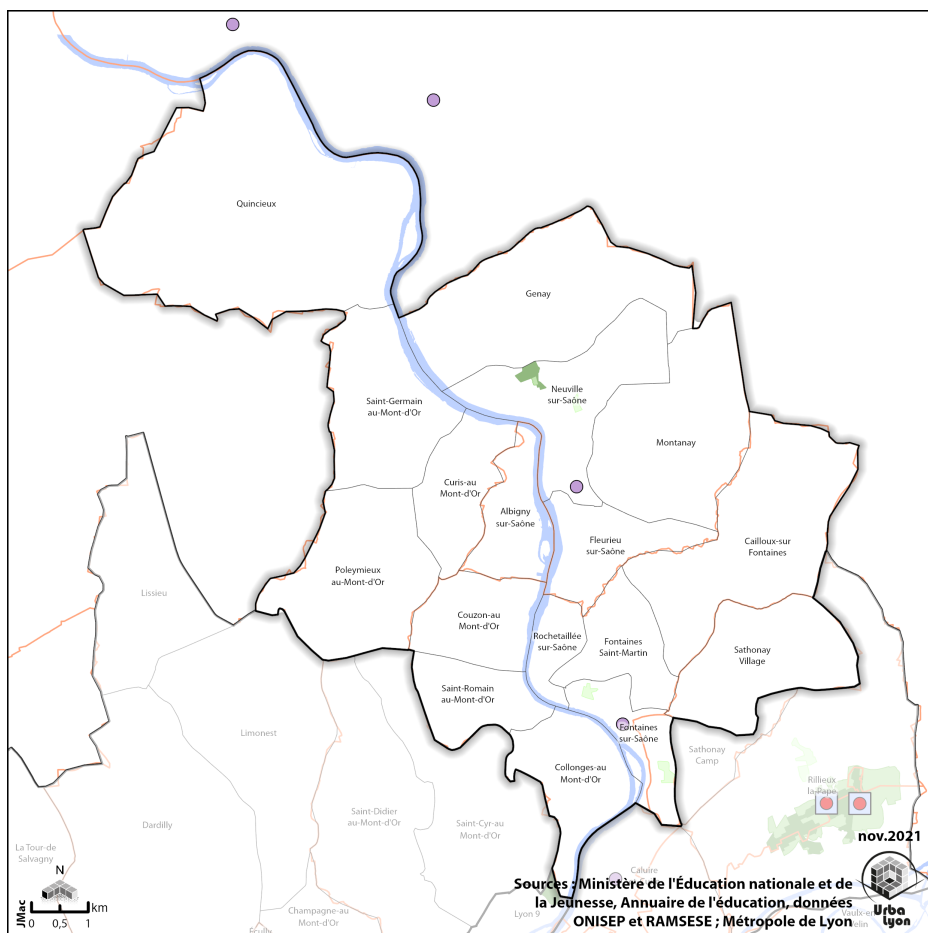
Les services de proximité à vocation sociale



Les équipements de la petite enfance

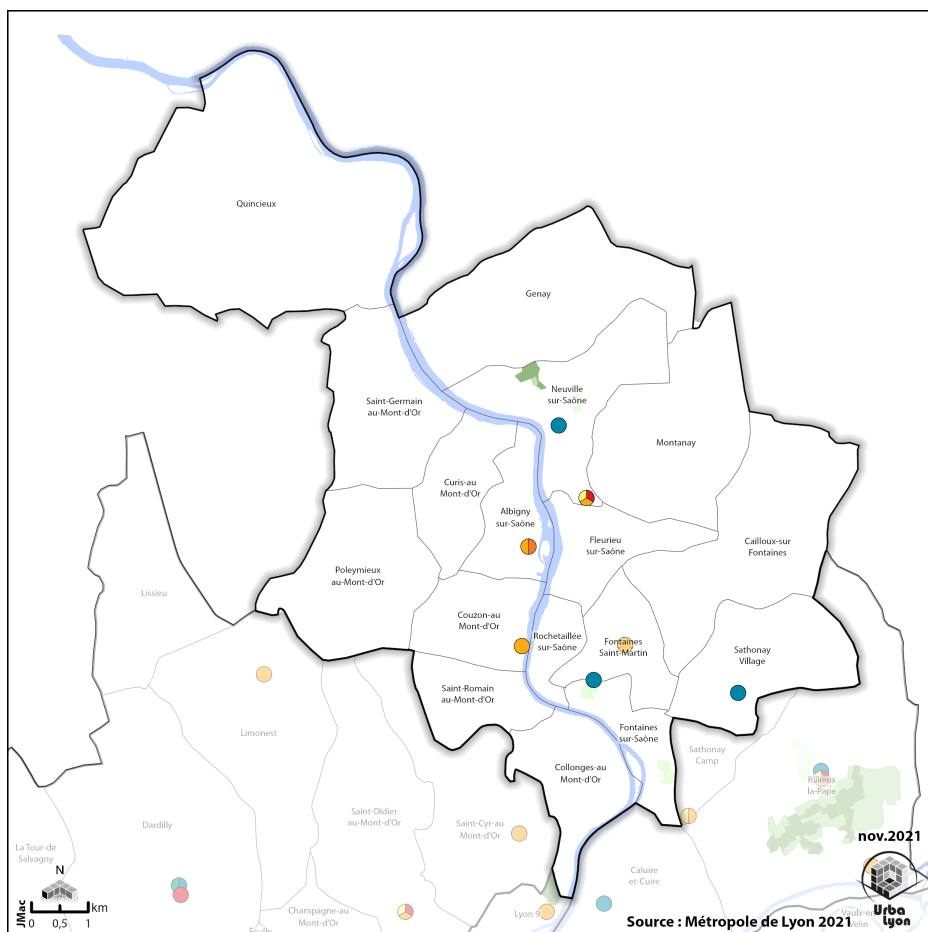


Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



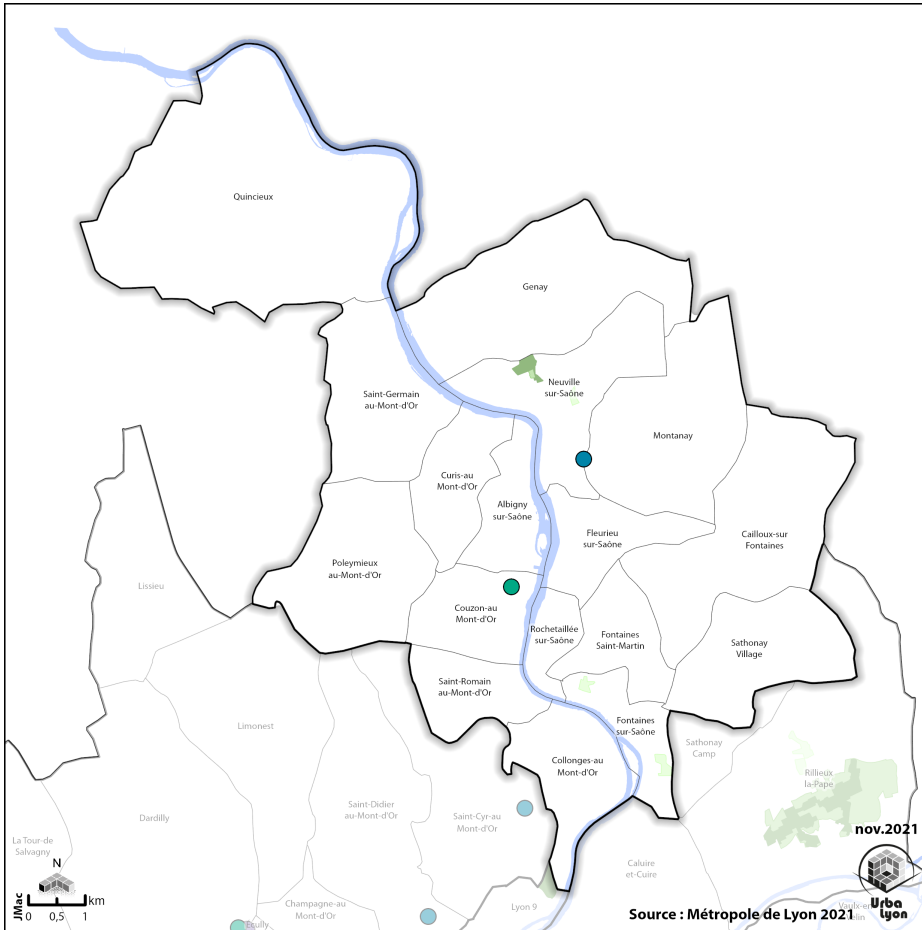
- Conférences Territoriales des Maires
- Secteurs scolaires
- Collèges**
 - REP
 - REP+
 - Hors éducation prioritaire
- Cités éducatives**
 - Cité « Grande Ile »- Vaulx-en-Velin
 - Cité Minguettes-Clochettes
 - Cité Rillieux-la-Pape
 - Lyon 8- Etats-Unis-Langlet-Santy-Mermeoz
 - Grande Ile + sud
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour personnes âgées



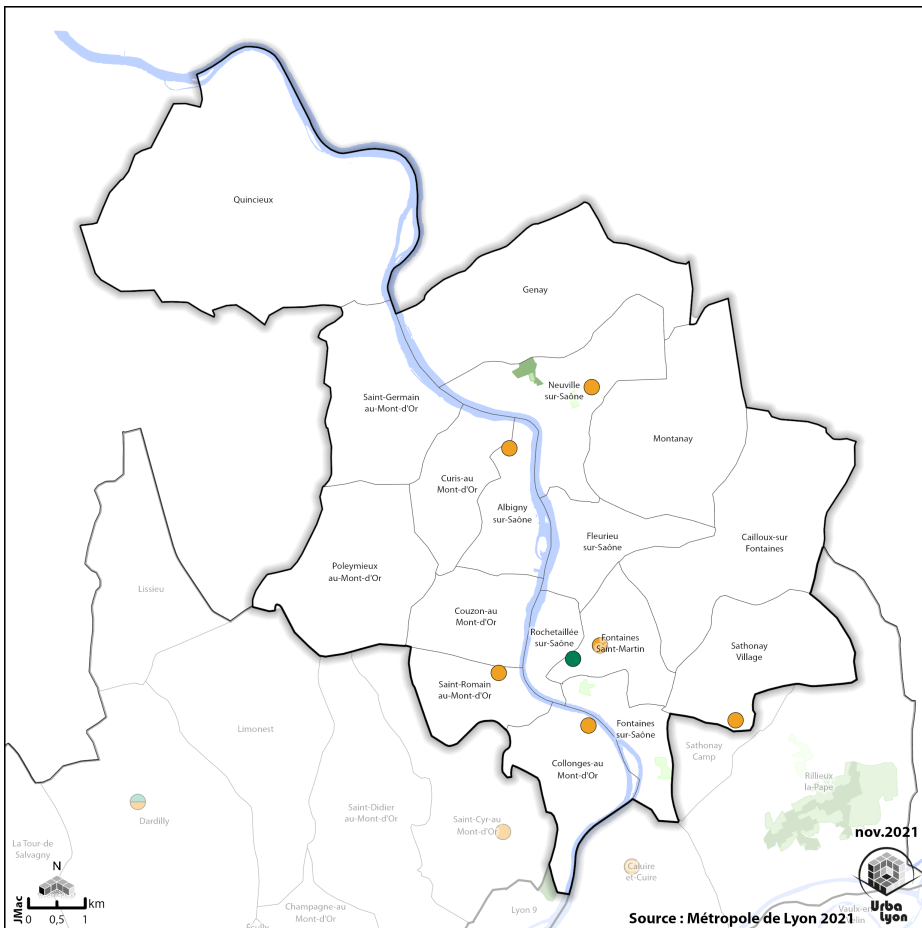
- Conférences Territoriales des Maires
- Établissements non médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Résidence Autonomie
 - Hébergement Temporaire
- Établissements médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Unité de Soins Longue Durée
 - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes
 - Hébergement Temporaire
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour les adultes handicapés



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Type d'établissement ou de service**
- Accueil de jour
 - Service d'Accueil Temporaire (SAT)
 - Domicile collectif
 - Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
 - Foyer-appartement
 - Foyer de vie
 - Foyer d'accueil médicalisé
 - SAVS (1) - SAMSAH (2)
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Types d'établissements**
- Protection**
- Accueil de jour
 - Accueil Mère Enfant (AME)
 - Appartement éducatif
 - Centre éducatif et professionnel (CEP)
 - Foyer Jeune Travailleur (FJT)
 - Placement familial associatif
 - Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
 - Accueil externalisé
 - Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS
- Prévention**
- Prévention spécialisée
 - Milieu ouvert
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)



PORTRAIT DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

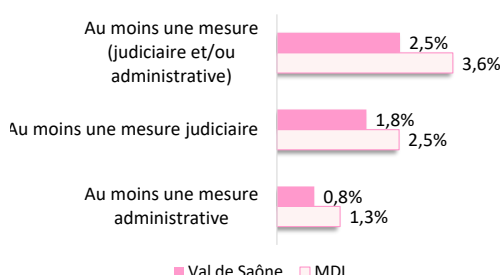
- ◆ Une tendance confirmée : le recul du nombre de naissances
- ◆ Une offre d'accueil chez les assistantes maternelles parmi les plus élevées
- ◆ Le taux de bénéficiaires d'une mesure de protection le plus important de la métropole de Lyon
- ◆ Des disparités au sein de la CTM dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- ◆ Plus d'un ménage sur dix accompagné par des travailleurs sociaux
- ◆ La question de l'accès aux droits plus fréquemment traitée dans le cadre des accompagnements sociaux

Une offre confortable de places de garde chez les assistantes maternelles et un moindre recours aux services de la PMI

Avec 10,4 naissances pour 1 000 habitants, le taux de natalité de la CTM Val de Saône est l'un des plus faibles parmi les bassins de vie de la métropole de Lyon. Cela reste malgré tout bien supérieur au taux observé dans Ouest Nord (9%) et le nombre de naissances augmente depuis cinq ans (+6% sur la période).

Le taux d'enfants de moins de 3 ans est l'un des trois plus faibles de la métropole lyonnaise, et le nombre de places chez les assistantes maternelles un des plus forts, en particulier à Fleurieu-sur-Saône, Montanay, Quincieux et Sathonay-Village, compensant un taux plus faible d'équipements d'accueil collectif. A noter que Fleurieu-sur-Saône bénéficie d'une offre supérieure à la fois pour les places en crèches et pour les places chez les assistantes maternelles.

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans

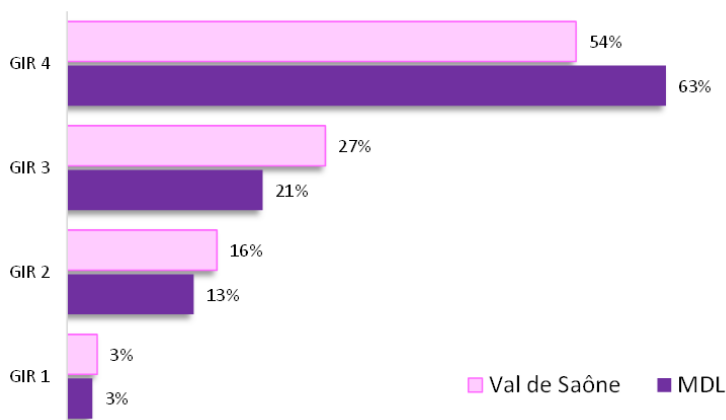


Des mineurs moins concernés par des mesures de protection

La CTM est relativement plus préservée, puisqu'il y a moins besoin de mesures de protection de mineurs qu'ailleurs. C'est même la CTM la moins mobilisée pour les protections administratives, et une des plus faibles pour les protections juridiques. agricoles ou naturels) : c'est le taux le plus élevé des

	Val de Saône	Métropole de Lyon	
PMI et prévention santé	Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	10,4	14,6
	Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	6%	3%
	Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	82	54
	Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	18,1%	18,7%
	Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	703	17 741
	Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	37	53

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



Le plus faible taux de bénéficiaires de l'APA de la métropole lyonnaise

“L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne.”

La part de population de plus de 60 ans est supérieure à la moyenne métropolitaine (24,8% contre 20,9%). Quelques communes concentrent une population fortement âgée comme Albigny-sur-Saône, Neuville-sur-Saône ou Couzon-les-Monts-d'Or, mais les autres communes sont également toutes en dessus de la moyenne.

La CTM Val de Saône se caractérise surtout par le plus faible taux de personnes de 60 ans et plus bénéficiant de l'APA au sein de la métropole de Lyon avec une valeur de 3,7% (6,1% en moyenne dans la métropole lyonnaise).

Comme dans tous les bassins de vie, les bénéficiaires de l'APA (*signification des sigles dans les graphes ou tableaux*) de niveau GIR 4 ou 3 (“le GIR4 correspond au niveau le plus léger de la dépendance”) sont les plus nombreux en proportion. Ils sont néanmoins sous représentés parmi les bénéficiaires de l'APA par rapport à ce que l'on peut observer dans la métropole de Lyon (54% de GIR 4 dans Val de Saône contre 63% dans la métropole de Lyon).

Comme dans Porte des Alpes et Ouest Nord, la particularité du Val de Saône est la plus forte dépendance des bénéficiaires de l'APA avec 19% de GIR 1 et 2 dans le bassin de vie contre 16% dans la métropole lyonnaise mais cela concerne une centaine de personnes.

Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

		Val de Saône	Métropole de Lyon
Handicap	Bénéficiaires APA à domicile	506	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	16	477
	Bénéficiaires APA GIR2	80	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	138	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	272	11 346

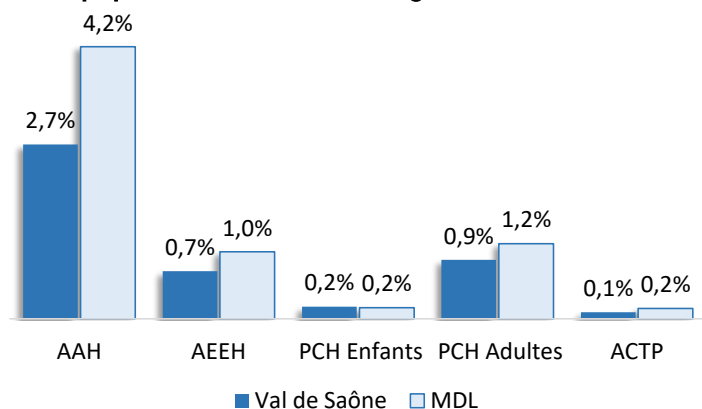
Les aides à l'autonomie ⁽³³⁾

Note : Estimations sous évaluées

(Le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Val de Saône	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	719	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	105	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	27	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	243	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	27	1 220

La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾



Des aides à la compensation du handicap moins fréquentes

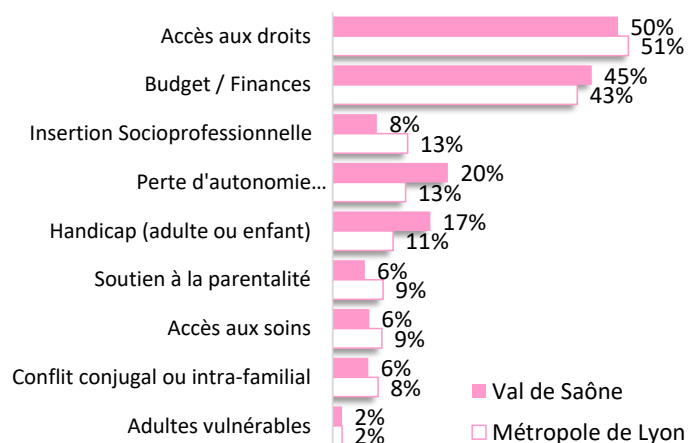
“Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social.”

La CTM présente le plus faible taux de bénéficiaires de l'AAH ou de l'AEEH par rapport aux populations de la tranche d'âge concernée par l'aide

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Val de Saône	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	1 798	55 000
dont nouveaux ménages	50%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Val de Saône	Métropole de Lyon	
Accompagnements sociaux	Problématique budgétaire et/ou financière	810	23 396
	dont surendettement	91	2 886
	Protection des adultes vulnérables	30	924
	Accès aux droits	892	28 273
	Accès aux soins	115	4 731
	Conflit conjugal ou intra-familial	112	4 353
	Insertion socioprofessionnelle	139	7 176
	Perte d'autonomie due au vieillissement	361	6 997
	Handicap (adulte ou enfant)	306	5 786
	Soutien à la parentalité	101	4 850

Un accompagnement social plus orienté vers le vieillissement et la perte d'autonomie qui souvent l'accompagne

Les principaux sujets d'accompagnement sont par ordre d'importance les problèmes d'accès aux droits, les questions budgétaires (légèrement surreprésentées par rapport à ce qui est observé en moyenne dans la métropole lyonnaise), puis la perte d'autonomie liée au vieillissement.

Tout comme dans les autres CTM concernées par le vieillissement de leur population, la question de la perte d'autonomie est plus fréquemment traitée qu'en moyenne dans la métropole de Lyon.

L'information autour de l'handicap est abordé par les Maisons de la Métropole pour un ménage reçu sur six.

Comme la CTM accueille des personnes financièrement plus aisées que dans les autres CTM, la question de l'insertion socio-professionnelle par contre est moins fréquemment posée, mais elle concerne tout de même 8% des ménages reçus.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee – RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee – RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee – RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee – RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demandaurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandaurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandaurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandaurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandaurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandaurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH: la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMISA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acof-Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme